



RAPPORT D'ACTIVITES 2014

LEADER 2007 - 2013



Contact :

GIP-ADT du Pays du Trégor-Goëlo
Espace Chappe – 1, rue Chappe – 22300 Lannion
tél. 02.96.48.66.33 – fax 02.96.48.73.07

info@paystregorgoelo.com – www.paystregorgoelo.com

Rappel des objectifs (généraux et/ou des objectifs pour 2014)

Objectifs généraux :

Le Pays du Trégor-Goëlo (PTG) est un territoire multiple, à la fois rural, littoral et urbain par ses deux pôles que sont Lannion et Paimpol. Espace reliant l'Armor et l'Argoat, il est marqué par la variété de ses paysages et la diversité de son économie. Sa notoriété et son attractivité reposent sur différents atouts et sur la capacité des acteurs locaux à préserver et à valoriser cette diversité historique, économique, culturelle et sociale.

Néanmoins, le territoire n'en est pas moins fragilisé. Plusieurs facteurs l'expliquent :

- la multiplicité des activités exercées, qui engendrent une hausse du foncier et des concurrences entre les usages qui s'y déroulent ;
- son hétérogénéité : une forte concentration du système économique local sur la zone urbaine et littorale au détriment de l'espace rural ;
- la demande croissante de services des personnes âgées et des nouveaux arrivants : installation de jeunes ménages sur les communes limitrophes des zones d'emploi de Lannion, Tréguier et Paimpol en raison de la hausse du coût du foncier.

Des déséquilibres se créent, sources d'inégalités sociales et de détérioration de l'environnement. Le risque à terme est de réduire l'attractivité du territoire, et de freiner se faisant son développement économique.

Fort de cette expérience, et dans la continuité de ces engagements, le territoire a choisi de cibler son intervention autour d'une ambition forte et partagée :

(Dés)équilibres.

Par ce biais, le PTG souhaite expérimenter des solutions locales et pérennes pour maintenir la diversité et l'attractivité du territoire. Cet objectif réaffirme la volonté des acteurs locaux de s'associer pour développer une conscience collective inscrite dans la logique du développement durable et construire ensemble de nouveaux équilibres pour leur territoire.

Objectifs stratégiques :

Le développement équilibré du territoire s'articule autour des trois axes d'intervention suivants :

- la recherche d'équilibre entre les usages et les fonctions de l'espace ;
- le développement des filières économiques locales (circuits courts, touristiques et énergétiques) ;
- l'incitation aux comportements éco-responsables.

Objectifs financiers :

Maintien du taux de programmation annuel ;

Montant des mandatements réalisés au 31/12/2014 : 1 392 397.44 € (fixé par la DRAAF).

Calendrier de mise en œuvre

13 juin 2009 : signature de la Convention Leader
décembre 2009 : début de la programmation
31 décembre 2014 : fin de la programmation
31 mars 2015 : fin de la réalisation (factures acquittées)
31 décembre 2015 : clôture du programme.

Responsables du programme

Référent élu : Maurice OFFRET, nommé le 19 mars 2009
Référent du Conseil de développement : Yves LE BIHAN, nommé le 30 novembre 2010
Techniciennes : Christelle BACOR chef de projet et Catherine ANCEAUME assistante.

Actions mises en œuvre en 2014

Le GAL & le Comité de programmation Leader

Cette année, le GAL a perdu deux sièges : les Communautés de communes de Beg Ar C'hra et de Lannion Trégor représentées par l'agglomération Lannion-Trégor Communauté (collège public) et l'Association Côte d'Armor environnement (collège privé).

Le GAL est ainsi composé de 21 structures réparties entre deux collèges :

Collège public : 8 sièges (38 %)

Collège privé : 13 sièges (62 %) conformément à l'obligation des 50 % de membres du collège privé.

Le renouvellement des membres du GAL est conséquente suite aux élections municipales (à hauteur de 52 %) et intéresse les suppléants (54 %) et les titulaires (46 %). Le principe d'égalité femme/homme n'est pas respecté le GAL étant composé d'hommes à hauteur de 77 % (soit 29 membres) et de 23 % de femmes (soit 9 membres, dont seulement 4 titulaires).

Au cours de l'année 2014, le Comité de programmation Leader s'est réuni à quatre reprises sur les Communes de Langoat, Pleudaniel, Prat et Le Vieux-Marché (chacune d'elles appartenant à l'un des quatre EPCI constitutifs du territoire en 2014).

Objectifs stratégiques

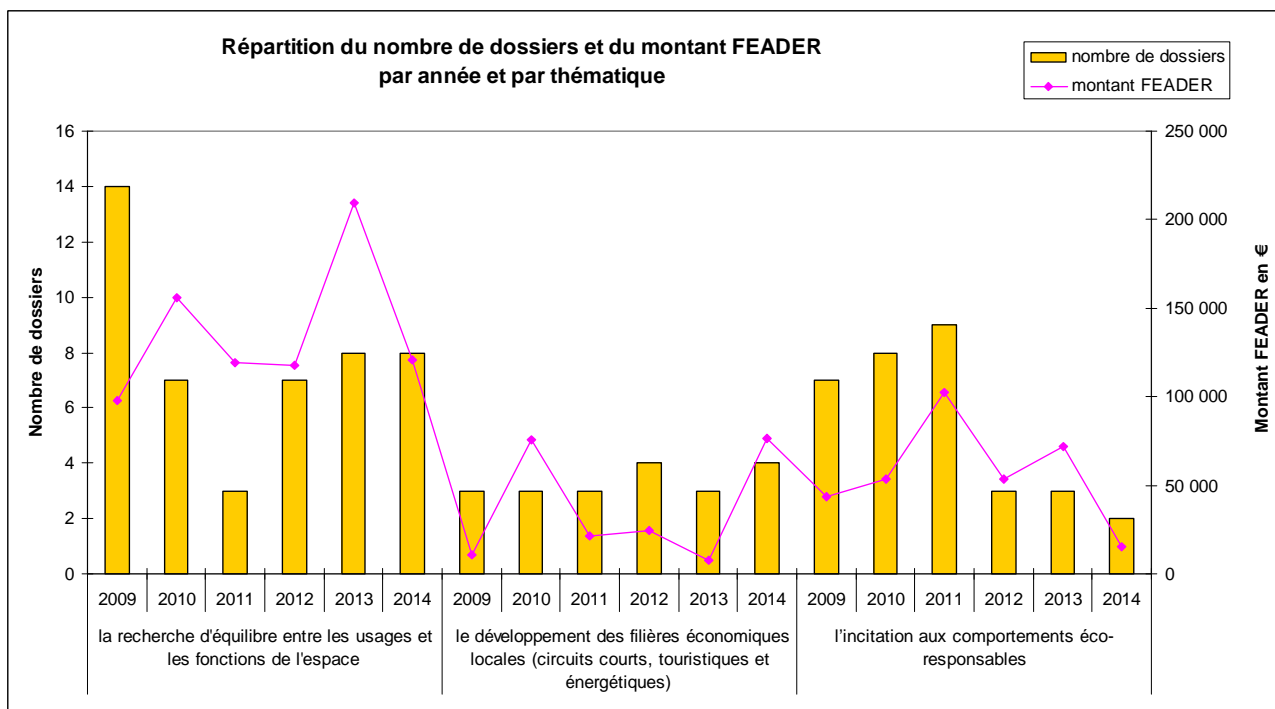
La recherche d'équilibre entre les usages et les fonctions de l'espace :

A l'exception de l'année 2011, on remarque que « la recherche d'équilibre entre les usages et les fonctions de l'espace » demeure l'enjeu majeur de la stratégie Leader, tant en nombre de dossiers traités qu'en montants FEADER alloués ; ce dernier représentant près de 60 % des montants.

Pour conforter cet axe prioritaire au regard de la stratégie Leader, les membres du Comité de programmation Leader ont abondé les dispositifs relatifs à cet axe suite à l'affectation d'une dotation complémentaire.

Au regard des projets examinés, la recherche d'équilibre s'effectue principalement en terme de services à la population essentiellement développés sur les territoires ruraux. Il s'agit notamment de nouveaux services mis en place à l'échelle des EPCI qui doivent s'adapter à l'évolution des modes de vie.





- *Concilier les usages et besoins de chacun par une gestion concertée du foncier*

Il s'agit de soutenir les initiatives de gouvernance locale visant à assurer l'équilibre social, économique et environnemental du territoire. Cette année, l'Association 3.4.5 Centre de découverte du son met en place une animation relative à la démarche de Gestion Intégrée des Zones Côtières du Pays afin de partager une culture littorale commune en touchant plus largement le grand public.

- *Favoriser l'accès aux services et la mobilité des personnes*

Il s'agit de rendre certains territoires plus attractifs par la réalisation associative d'espaces de création artistique et culturelle. Pour exemple, la Commune de Loguivy Plougras s'est engagée dans un projet de coopération transnationale, avec la Commune de Lentiira située dans le GAL de Living Kainuu en Carélie finlandaise : ces deux communes et leurs associations culturelles locales ont mis en place une création artistique commune grâce à l'accompagnement d'artistes professionnels issus de ces deux territoires. L'objectif est de développer l'attractivité, touristique et culturelle, de leurs territoires via la diffusion de cette création artistique élaborée ensemble.

Le Pays du Trégor-Goëlo est confronté à une demande de plus en plus forte en matière de services de la part d'une population âgée en augmentation mais aussi d'une population de jeunes ménages arrivés sur les communes limitrophes des zones d'emploi de Lannion, Tréguier et Paimpol du fait de la hausse du coût du foncier. Pour y répondre, le PAEJ « PASS'AGE » a expérimenté la délocalisation de ses actions sur les Communes rurales de Tréguier, Pommerit, Cavan et Plouaret contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de vie des populations et notamment des jeunes et de leurs parents.

Les collectivités travaillent sur l'accessibilité cherchant à développer ou à mettre en place des modalités de transport à la demande, ainsi que des services adaptés aux personnes à mobilité réduite en territoire rural. Elles y contribuent également en participant au financement de l'extension de la Maison de santé de Kermaria Soulard. La mise en place de ces services de santé permet de limiter les déplacements des personnes demandeuses de premiers soins en territoire rural.

- *Faire du paysage un vecteur de communication et d'échanges entre acteurs du monde rural*

La volonté du Pays du Trégor-Goëlo est de promouvoir la mise en valeur des espaces naturels et le développement des activités compatibles avec une gestion pérenne des espèces et des espaces. Des objectifs

partagés par la Communauté de communes du Haut-Trégor qui a lancé une étude d'opportunité et de faisabilité concernant la réhabilitation du Site de Castel Meur, en cherchant un moyen de préserver le paysage et d'en faire un vecteur de communication et d'échanges entre les acteurs locaux (économiques, associatifs, environnementalistes, culturels et touristes).

- *Maintenir les espaces agricoles dans des lieux stratégiques et conforter l'agriculture périurbaine et littorale*

Malgré l'enjeu fort que représente la recherche d'équilibre pour le territoire, il s'avère que peu de projets émergent sur notre territoire. Deux raisons peuvent être avancées : ou Leader n'est pas l'outil adéquat pour conforter les espaces agricoles périurbains et littoraux ainsi que les pratiques agricoles ; et/ou les organismes agricoles et les élus n'ont pas réussi à mettre en place une gouvernance légitime pour expérimenter des solutions localement.

Le développement des filières économiques locales – circuits courts, touristiques et énergétiques :

L'effet levier de Leader sur le développement des activités économiques locales reste linéaire au fil des ans, tant en nombre de projets présentés qu'en montants FEADER accordés (15 % des montants).

- *Favoriser et développer l'accès aux produits locaux de qualité*

Le projet ALIGATOR répond totalement aux enjeux de développement des filières économiques locales. En effet, dans le cadre d'une synergie entre les deux Pays de Guingamp et du Trégor-Goëlo, le CEVA et l'ADIT mettent en place sur ces territoires une démarche de renforcement des actions économiques autour de la filière algue.

Par ailleurs, dans le cadre de sa « Charte de l'environnement pour un développement durable », le Pays du Trégor-Goëlo a développé un projet de coopération inter-territoriale, avec le GAL du Pays de Guéret et le GAL du Parc Naturel Régional de Milleval en Limousin, intitulé « Des Champs à l'Assiette », sur la période 2012-2014. Ce projet de coopération a permis d'initier la mise en place d'un circuit d'alimentation de proximité sur le Pays du Trégor-Goëlo. Dans ce cadre, plusieurs outils mutualisés ont été créés (un annuaire numérique des producteurs locaux) et des actions locales développées (la mise en place de temps d'information et d'échanges techniques des cuisiniers). Bien que le projet de coopération soit terminé, il est important de promouvoir sur le Pays les outils conçus et d'approfondir la mise en réseau des acteurs de la filière, des producteurs aux consommateurs.

- *Structurer la filière touristique en milieu rural et renforcer l'attractivité de l'espace rural*

« Courts circuits » est le projet du Pays touristique, rassemblant les acteurs touristiques, de l'environnement et les acteurs culturels autour de l'objectif d'un développement du tourisme à l'année, sur l'ensemble du territoire. Pour ce faire, les acteurs s'appuient sur les estuaires et vallées afin de recréer le lien terre-mer et créer de nouvelles passerelles entre territoires.

- *Favoriser l'émergence de filières énergétiques locales*

Il est à noter qu'il n'y a pas de nouveau projet favorisant l'émergence de filières énergétiques locales. La mise en place par le Pays d'une mission de conseil en énergie partagée (février 2011) et les besoins identifiés par celle-ci inciteront probablement le déploiement de nouveaux projets lors de la future période de contractualisation.

L'incitation aux comportements éco-responsables :

L'incitation aux comportements éco-responsables est le deuxième enjeu de la stratégie Leader, et ce, tant en nombre de dossiers qu'en financements FEADER mobilisés (près de 25 %). Cela s'explique par le développement de l'éducation et la formation des acteurs locaux, préalables pour impulser des changements dans les comportements et les modes de vie.

On remarque cependant qu'il y a un déclin du nombre de projets sollicitant du FEADER depuis 2012. Cet



essoufflement peut être induit par une prise de conscience de la population ou des changements de comportement. Il illustre la nécessité d'adapter les actions de sensibilisation.

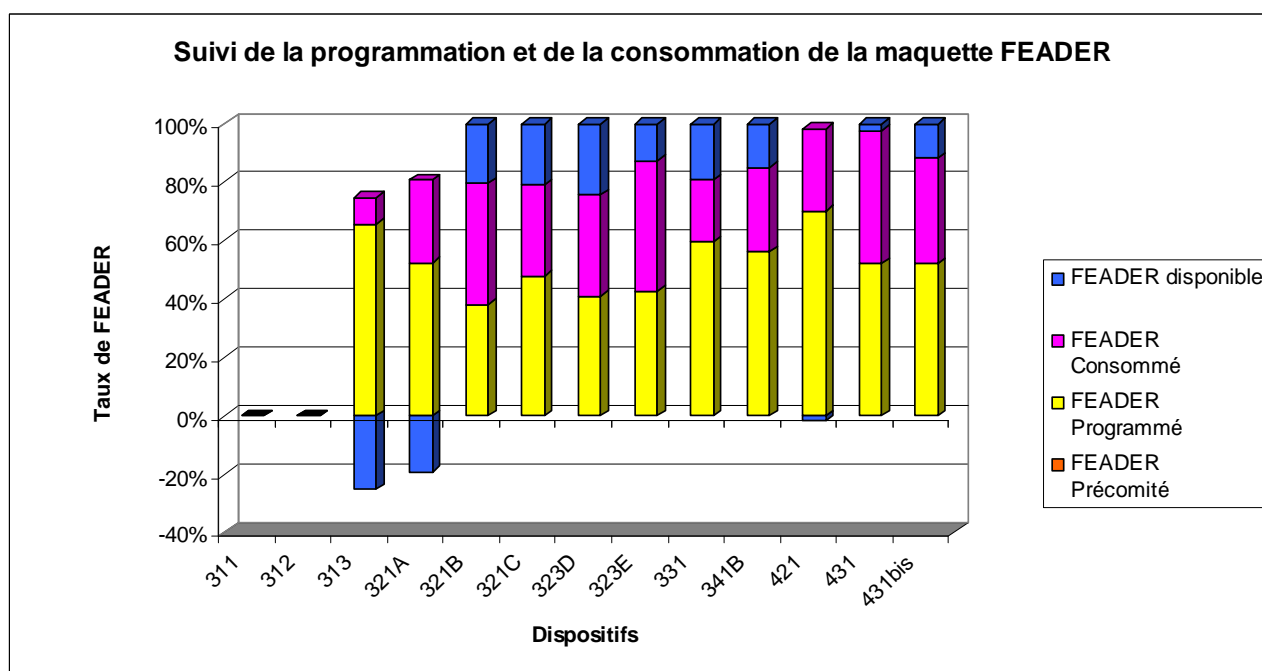
Le CEVA va créer de nouveaux supports de communication sur les algues, validés scientifiquement et à destination de différents publics : étudiants, grand public, animateurs à l'éducation à l'environnement. Il s'agit de l'algue alimentaire avec l'élaboration de nouvelles recettes, en collaboration avec le Lycée de Pommerit Jaudy, d'informations sur l'aquaculture intégrée illustrées par des exemples existants dans le monde, et enfin, de fournir de l'information sur le développement des micro algues alimentaires en France.

« Les Ateliers numériques pour tous » est un projet qui vise à aller à la rencontre des publics jeunes pour aborder avec eux numérique et développement durable : pour exemple, valoriser les D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques) par le détournement et le ré-emploi de pièces dans la réalisation de nouveaux objets (notions de base que sont l'électricité, l'électronique ainsi que la programmation informatique pour rendre les objets créés autonomes).

Les chiffres clefs de la programmation et de la consommation

État d'avancement de la programmation des fonds FEADER :

L'année 2014 est marquée par une l'attribution d'une dotation complémentaire de 99 000€, suite au comité de suivi des fonds européens du 24 janvier à Brest. Le Pays du Trégor-Goëlo fait ainsi partie des 7 GAL bretons qui ont bénéficié d'une enveloppe complémentaire sur les 500 001 € de FEADER réaffectés au volet régional de l'axe 4 Leader.



Le montant de FEADER programmé est de 1 576 479.35€, soit 95.11% de la dotation financière Leader 2007-2013 du PTG, dont près de 19% a été programmé au cours de l'année 2014. Ce résultat implique que le territoire a augmenté le taux de programmation de plus de 10% malgré l'augmentation de la dotation FEADER, et à revenir le taux moyen de programmation annuel de 16.20%. Rappelons en effet que l'année 2013 avait été marquée par un faible taux de programmation dû au fort taux de désengagement.

Ce taux de désengagements de FEADER a faiblement évolué au cours de l'année 2014 (9.47%, soit 156 956€) ; le montant des désengagements correspond aux fonds FEADER programmés mais non consommés qui sont réaffectés sur la maquette. Un suivi des désengagements de FEADER est mis en place au Pays du Trégor-Goëlo.

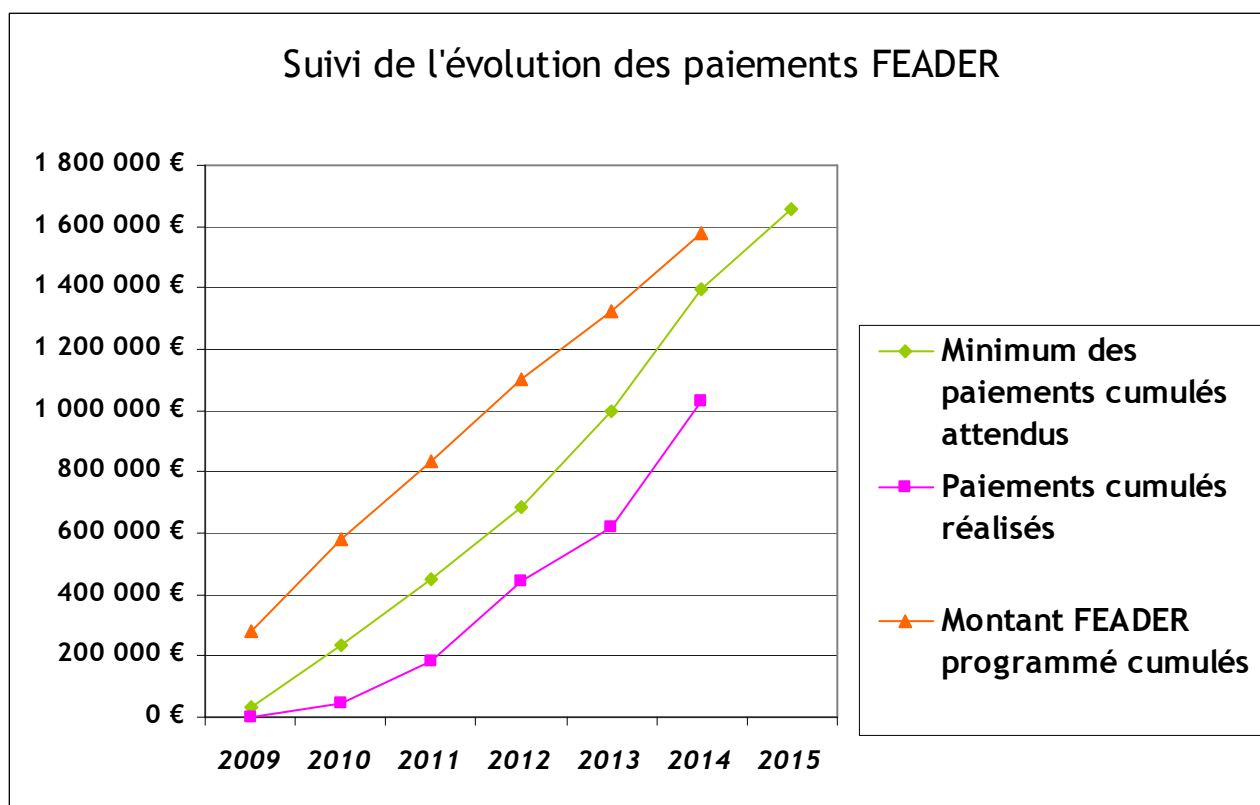
En effet, même si les montants sont réalloués à la programmation, il est important de réaffecter rapidement le FEADER sur de nouveaux projets afin de consommer la globalité de notre dotation FEADER.

Par ailleurs le graphique montre une surconsommation des dispositifs 313, 321A et 421 relatifs à la structuration la filière touristique en milieu rural et au renforcement de l'attractivité de l'espace rural, à l'accès aux services à la population et à la coopération. En 2015, le Comité de programmation devra procéder à une réaffectation des fonds FEADER en fonction des dispositifs, car même si les dispositifs 321 A, B, et C sont fongibles il faudra ré-abonder les dispositifs 313 et 421. Cette modification de maquette n'a pas été réalisée sur l'exercice 2014, le GAL souhaitant connaître les derniers besoins du territoire pour re-ventiler les fonds FEADER en fonction. En effet, s'il reste la possibilité de programmer de nouveaux dossiers en 2015, il faut être vigilant au contexte particulier à venir :

- La difficulté de trouver un cofinanceur public pour les maîtrises d'ouvrage du fait notamment de la fin du contrat Région - Pays 2006-2012, de la consommation de l'enveloppe Leader du Conseil général, ainsi que de la fin de la clause de revoyure des contrats territoriaux (Conseil général).
- Une période de réalisation des projets très courte (mars avril 2015) ;
- Le taux de programmation de la dotation dédiée à l'unité urbaine est de 92%, soit 296 134.28€ ; ce qui laisse peu de marge pour financer de nouveaux projets en territoire urbain.

État d'avancement de la consommation des fonds FEADER :

Le montant de FEADER mandaté est de 1 033 542€, soit près de 62% de la maquette et 66% du montant de FEADER programmé.



*Le montant FEADER programmé prend en compte le montant des désengagements

Il y a un réel décalage entre la réalisation des dossiers Leader et les projections de paiement des services de



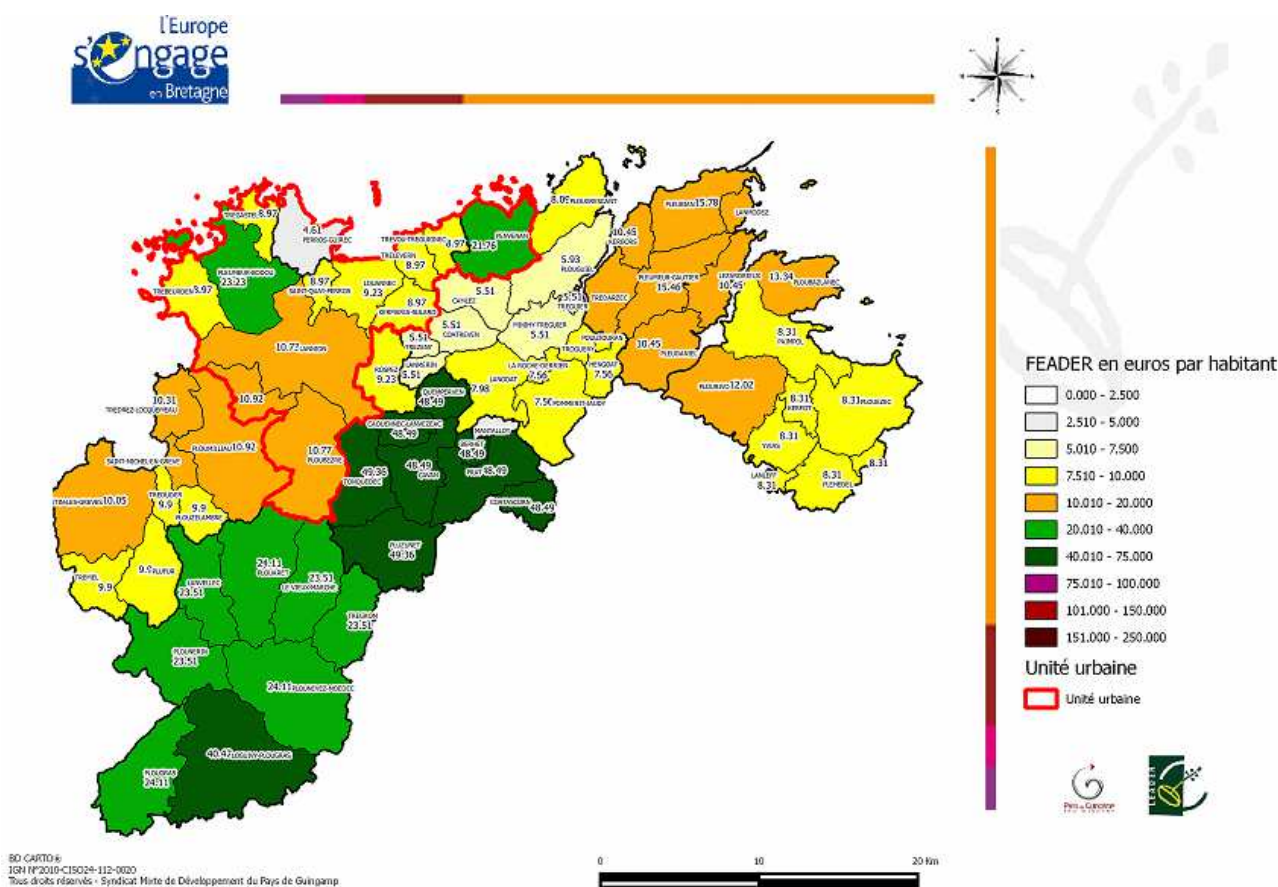
l'État (84% de la maquette), nonobstant les efforts et les outils de suivi des paiements mis en place par l'équipe Leader. En effet, lors de la signature de la convention Leader 2007-2013, le GAL du PTG s'était engagé à consommer 1 392 397€ en 2014.

Ce sont près de 415 000€ de FEADER qui ont été payé sur l'année 2014 représentant le traitement d'une trentaine de demandes de paiement dont quatorze pour un solde.

Afin de faciliter le suivi des dossiers en attente de paiement, l'équipe Leader organise régulièrement des points gestion avec les services de la DDTM, au nombre de quatre par an, pour faciliter la gestion de ces dossiers.

La répartition géographique des fonds FEADER

Les données liées aux recompositions territoriales effectives au 1er janvier 2015 n'ont pas été prises en compte dans la représentation cartographique ci-contre.



Premier constat : 54% des fonds FEADER sont attribués au territoire de Lannion-Trégor Communauté, et 19% à l'ancienne Communauté de communes de Centre-Trégor.

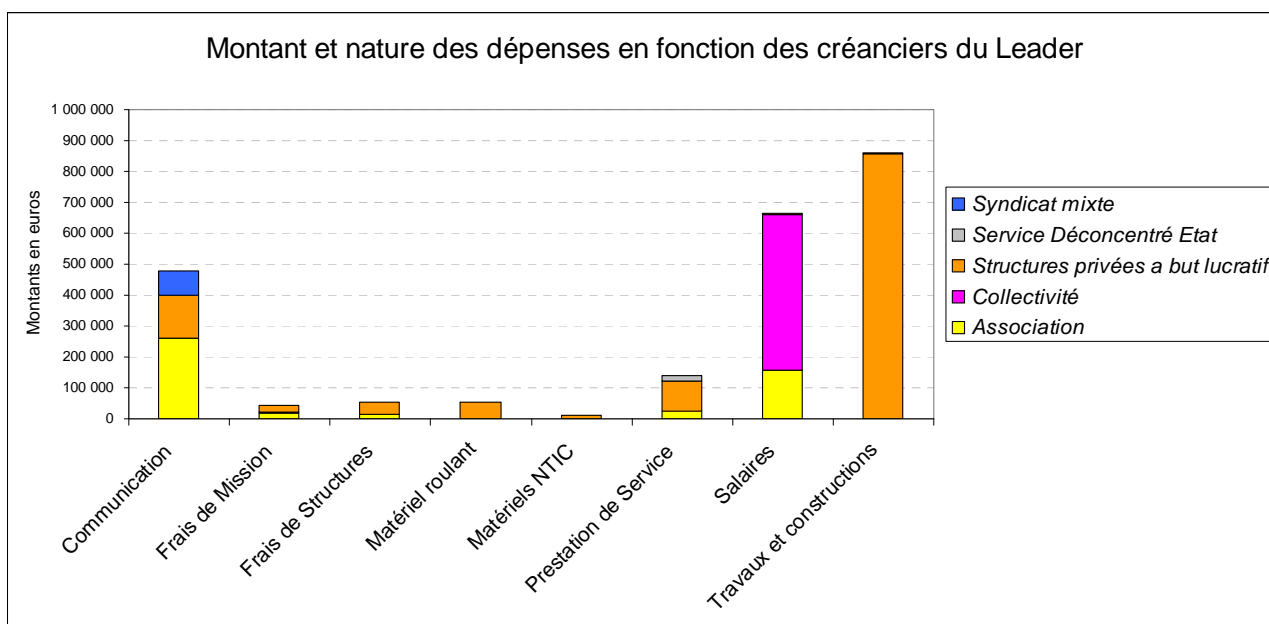
Si l'on rapproche ces données à la population de chacun des territoires, on observe alors que les habitants de l'ancien territoire du Centre-Trégor (CCCT) sont les premiers bénéficiaires de Leader avec près de 48€ / habitant, puis les habitants du territoire rural de LTC (anciennement Communauté de communes de Beg Ar C'hra) avec 30€ / habitant suivis de ceux de la Presqu'île de Lézardrieux (CCPL) avec 14€ de FEADER / habitant (différence d'un facteur 3.5).

Les autres habitants de Lannion-Trégor Communauté disposent en moyenne de 11.50€, et ceux des autres territoires, de 9.44€ à 7.64€.

L'ensemble des projets Leader contribue au maintien des équilibres socio-économiques et environnementaux, favorise la diversité des territoires, ce qui, mis bout à bout, garantit l'attractivité et la qualité du cadre de vie du PTG. C'est pourquoi la mise en œuvre de la stratégie Leader sur le PTG privilégie les habitants des territoires ruraux et périurbains.

L'impact économique du Leader

L'impact économique du Leader permet de suivre l'utilisation des fonds FEADER par les bénéficiaires ultimes ainsi que l'effet levier des fonds sur l'activité économique locale. En effet, pour 1€ de subvention FEADER accordé, ce sont 5€ investis sur le projet ; l'impact économique du Leader est analysé selon 3 critères : la nature des dépenses, la nature et la géolocalisation des bénéficiaires ultimes.

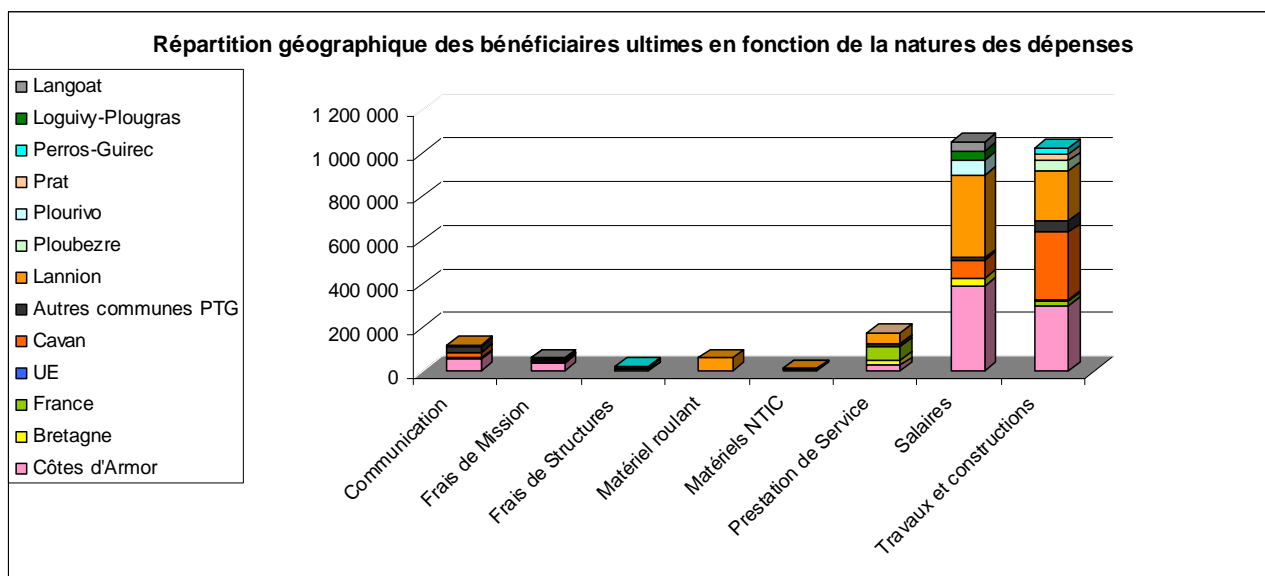


Les principaux bénéficiaires du Leader sont les entreprises (tous statuts confondus) créancières de près de 50% des dépenses, puis les collectivités avec 25% des dépenses et 23% concernent les associations. Cette évolution des bénéficiaires ultimes est principalement due aux projets d'investissement financés qui sont maintenant terminés.

Les entreprises, bien qu'émergeant sur tous les types de dépenses, sont principalement en travaux et constructions.

En terme de montant, les principales dépenses sont les travaux (37%), salaires (28%), les frais de communication (20%) et les prestations de services (6%). Les salaires correspondent principalement à des créations de poste au sein des collectivités, mais également des associations. Il serait utile d'évaluer si les créations de postes sont un effet d'aubaine des collectivités ou si ces emplois sont pérennisés comme préconisé dans la stratégie Leader.

Les bénéficiaires ultimes sont principalement localisés sur le territoire du Pays du Trégor-Goëlo (60.30%) et sur le département des Côtes d'Armor (32.17%). Sur notre territoire, ils sont majoritairement situés sur les communes de Lannion (28.89%) et de Cavan (16.68%). Cette répartition varie en fonction du type de dépenses comme indiqué sur la figure ci-contre.



Enfin, le programme aura permis d'aider 18 emplois dont 8 créations de poste, sur les 33 dossiers soldés en décembre 2014.

L'évaluation

A la veille de la clôture administrative du programme, les acteurs du Groupe d'Action Locale (GAL), en charge de l'animation et de la gestion du programme sur le territoire, ont souhaité évaluer le chemin parcouru avant d'engager les travaux d'élaboration de la candidature au futur programme 2014 –2020.

Pour cela, ils ont imaginé un processus original d'évaluation, fondé sur la rencontre entre deux territoires : le Pays de Trégor-Goëlo et le Pays de Haute Mayenne, nourrissant tous deux la volonté de conduire une évaluation de leur programme Leader à la fois qualitative et tenant dans un cadre financier contraint.

En cohérence avec la volonté de l'Europe à travers le programme Leader de mettre en avant la coopération entre les territoires, le Pays de Trégor-Goëlo et le Pays de Haute Mayenne ont réalisé un projet d'évaluation croisée.

L'évaluation qualitative avait pour objectif de répondre aux points suivants :

- l'analyse de la pertinence des projets eu égard à la stratégie menée ;
- l'appréciation de la valeur ajoutée du programme Leader sur le territoire ;
- l'analyse de l'efficacité de la gouvernance, de la communication, des moyens humains et financiers en vue de la préparation de la nouvelle contractualisation 2014-2020.

Chaque territoire a donc mis à disposition son animatrice Leader pour conduire l'évaluation du programme Leader de son partenaire. De par la mutualisation de leur ingénierie et la rencontre entre les comités de programmation, chaque territoire a donc été amené à livrer son regard sur le programme Leader porté par son partenaire.

Le GAL du Pays Trégor-Goëlo a donc constitué un groupe de travail qui a défini à travers un cahier des charges les conditions de réalisation. L'évaluation s'est réalisée sur la base de différents outils de collecte au regard des questions posées, des hypothèses de départ et des parties prenantes identifiées :

- L'étude des données disponibles sur le programme (documents de programmation, études disponibles, système de suivi, outils de communication, enquête gouvernance 2012 etc.)
- Des entretiens individuels ou semi collectifs auprès de différents types d'acteurs, principalement :
 - 7 membres du comité de programmation (publics et privés),
 - 11 porteurs de projets (publics et privés),
 - 6 techniciens (Pays, Communautés de communes),
 - 3 partenaires (Région, Pays touristique, GAL du pays de Guéret)

Au total, l'évaluatrice a rencontré 27 personnes, au cours de deux sessions de deux jours passés sur le territoire.

- Une séance de restitution des travaux :
Le 25 septembre dernier, élus, membres du Conseil de développement et acteurs du territoire étaient conviés à la restitution de cette évaluation croisée.

Il en ressort un constat positif partagé : le programme a permis de financer des projets qui répondent bien à la stratégie Leader 2007-2013. A l'issue de l'exposition des résultats de l'évaluation croisée, le souhait a été largement exprimé de poursuivre sur ces thématiques qui répondent aux enjeux de notre territoire.

Concernant le mode de gouvernance du programme, l'expérience acquise par le Pays Trégor-Goëlo sur les différents programmes Leader porte ses fruits : de petits ajustements pourront être mis en place, notamment en terme de communication, mais globalement la gouvernance est efficace.

Enfin, pour revenir sur l'exercice particulier de l'évaluation croisée entre deux territoires, on convient de part et d'autre de l'intérêt de la formule. Indépendamment des stratégies portées par les GAL, ce type d'évaluation permet une mise en exergue des caractéristiques d'une démarche Leader (expérimentation, mise en réseau des acteurs, transfert d'expériences, partenariat public/privé etc.) et donc une meilleure appropriation par les uns et les autres : les restitutions réalisées sur les deux territoires en réunions largement ouvertes aux acteurs locaux en ont été les points d'orgue.

Actions prévues en 2015

Le comité de programmation Leader poursuivra son activité en 2015, à raison d'une ou deux réunions. La réalisation d'une séance plénière sera fonction de l'existence ou pas de dossiers qui seront présentés à la programmation. Cependant, les membres du comité ont manifesté leur souhait de maintenir une séance plénière afin d'avoir de nouveau l'opportunité de rencontrer et visiter les projets financés par le programme (retour sur expérience).

L'année 2015 marquant la clôture du programme, l'équipe Leader sera plus particulièrement mobilisée sur le paiement des dossiers programmés et la possible réaffectation des crédits afin de restituer le moins de fonds FEADER.

Enfin, 2015 sera également consacré à la réponse à l'appel à manifestation d'intérêt concernant la construction du Contrat de partenariat Région Pays 2014-2020 volet Leader, ainsi qu'à sa mise en œuvre.





LEADER

participe
au financement
de projets de
développement rural

dans le
**Pays du
Trégor-Goëlo**

